

Réf: Dossier 395008

Avis de constitution

SOCIETE « NJ LUX SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI KAHIRA AVENUE MARTIN  
LUTHER KING, Lot 2729, Ilot 214

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NJ LUX SARL »

Objet : La société ci-dessus créée a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et particulièrement en Côte d'Ivoire :

- Achats et vente de carrelage et tous accessoires de carreaux ;
- Achat et vente de plomberie, et accessoires ;
- Achat et vente de matériels électriques ;
- Achat et vente d'électroménagers et accessoires ;
- Achats et vente de divers produits de matériels de quincaillerie ;
- Commerce général ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI KAHIRA AVENUE MARTIN LUTHER KING, Lot 2729, Ilot 214

Dirigeant(s) M JOUMAA NOUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01592 du 25/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19348/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

